

Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24118852

Déposé / Reçu le

30 JUL. 2024

au greffe du ^{Gref} Tribunal de l'entreprise
franconbena de Be...

N° d'entreprise : **0419 460 266**

Nom

(en entier) : **FoodDrinkEurope**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association internationale sans but lucratif**Adresse complète du siège : **Avenue des Nerviens 9-31, 1040 Etterbeek (Belgique)**

**Objet de l'acte : Nomination (par cooptation) d'administrateurs - (Ré)élection
d'administrateurs - Composition du Conseil d'Administration**

EXTRAITS DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 26 JUIN 2024

A. Approbation de la nomination (par cooptation) d'un Administrateur

Conformément à l'article 18.6, (b) des statuts de l'Association, l'Assemblée Générale a décidé d'approuver la nomination (par cooptation) en tant qu'Administrateur, de M. Marc CARENA, né le 14 novembre 1974 à Bellinzona (Suisse) et élisant domicile au siège de l'Association.

Son mandat ne sera pas rémunéré et prendra fin à l'issue de la présente Assemblée Générale du 26 juin 2024.

B. Fin du mandat d'un Administrateur

L'Assemblée Général a pris acte de la fin du mandat en tant qu'Administrateur de M. Marc CARENA, susmentionné, avec effet immédiat à l'issue de la présente réunion.

C. Election d'Administrateurs

L'Assemblée Générale a décidé d'élire les personnes suivantes en tant qu'Administrateurs, avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale :

- M. Gilles GERARD, né le 12 novembre 1971 à Mont-Saint-Martin (France), et élisant domicile au siège de l'Association ; et

- M. Pablo PERVERSI, né le 23 octobre 1970 à Buenos Aires (Argentine), et élisant domicile au siège de l'Association.

Leur mandat ne sera pas rémunéré et expirera immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2026.

D. Réélection d'Administrateurs

L'Assemblée Générale a décidé de réélire les personnes suivantes en tant qu'Administrateurs, avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale :

- M. Marc CARENA, susmentionné ;

- M. Pieraldo OLDANO, né le 6 janvier 1965 à Asti (Italie) et élisant domicile au siège de l'Association ;

- M. Daniel POTURNAY, né le 3 juin 1975 à Piestany (Slovaquie) et élisant domicile au siège de l'Association ;

- M. Ismaël ROIG, né le 19 août 1967 à Punta Cardon (Venezuela) et élisant domicile au siège de l'Association ;

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

- M. Iñaki SOROA ECHAVE, né le 16 février 1965 à Usurbil (Espagne) et élisant domicile au siège de l'Association ; et
- M. Ioannis YIOTIS, née le 23 septembre 1958 à Athènes (Grèce) et élisant domicile au siège de l'Association.

Leur mandat ne sera pas rémunéré et expirera immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2026.

E. Réélection de M. VANDER STICHELE

L'Assemblée Générale a décidé de réélire exceptionnellement M. Jan VANDER STICHELE en tant qu'Administrateur pour un troisième mandat, conformément à l'Article 18.3 des Statuts et avec effet immédiat à l'issue de la présente Assemblée Générale.

Son mandat ne sera pas rémunéré et prendra fin immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2026.

F. Réélection du commissaire

L'Assemblée Générale a décidé de réélire la société à responsabilité limitée « DGST & Partners – Réviseurs d'entreprises », dont le siège est sis à Avenue Van Becelaere 28/A/bte 71, 1170 Bruxelles(Belgique), et enregistrée auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro 0458.736.952, et représentée par M. Fabio CRISI, réviseur d'entreprises, en tant que commissaire, avec effet immédiat à l'issue de la présente réunion.

Son mandat expirera immédiatement à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur l'approbation des comptes annuels de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2026.

G. Composition du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale a constaté qu'en date de la présente Assemblée Générale du 26 juin 2024, le Conseil d'Administration est composé comme suit :

- 1) M. Marco SETTEMBRI (Président) ;
- 2) M. Niels PÖRKSEN (Vice-Président) ;
- 3) M. Jan VANDER STICHELE (Vice-Président) ;
- 4) M. Marc CARENA (Vice-Président) ;
- 5) M. Iñaki SOROA ECHAVE ;
- 6) M. Ioannis YIOTIS ;
- 7) M. Daniel POTURNAY ;
- 8) M. Ismaël ROIG ;
- 9) M. Pieraldo OLDANO ;
- 10) M. David LAWLOR ;
- 11) M. Nicola LEVONI ;
- 12) M. Louis-Philippe MICHIELSEN ;
- 13) M. Henrik SAMUELSON ;
- 14) Mme. Cybelle BUYCK ;
- 15) M. Gilles GERARD ; et
- 16) M. Pablo PERVERSI.

H. Délégation de pouvoirs en vue des formalités administratives et de publication

L'Assemblée Générale a décidé d'octroyer une procuration spéciale à (i) Mosae Management BV, en sa qualité de Directeur Général, représentée par M. Dirk Jacobs, représentant permanent, (ii) M. Antoine Druetz, Mme Alix Degrez, Mme Fantine Miroir, Mme Léa Cartier et Mme Pauline Vansteenkiste, avocats élisant domicile à rue Belliard 40, 1040 Bruxelles, chacun avec pouvoir d'agir seul et avec capacité de substitution à tout avocat des bureaux belges d'EY Law BV/SRL, (iii) AD-Ministerie BV, Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, représentée par M. Adriaan de Leeuw, résidant à Brusselsesteenweg 66, 1860 Meise, avec le pouvoir d'agir seul et avec la capacité de substitution, et à (iv) Depuyt, Raes & de Grave, notaires élisant domicile à Boulevard du Jubilé 92, 1080 Bruxelles (Molenbeek-Saint-Jean), en vue de déposer auprès du greffe du Tribunal de l'Entreprise de Bruxelles tous formulaires de publication et tout autre document nécessaire afin de procéder à (i) tous dépôts, (ii) toutes publications aux Annexes du Moniteur belge, (iii) toutes modifications des informations afférentes à l'Association auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, (iv) toutes modification du registre UBO de l'Association, et à (v) tous dépôts pour approbation des nouveaux buts et objets de l'Association auprès du Ministre de la justice, afférents à toutes résolutions prises par l'Assemblée Générale de l'Association lors de la

Réservé
au
Moniteur
belge

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

présente réunion et à cette fin, compléter, signer et déposer tout formulaire, faire toute déclaration, et en générale de faire tous ce qui est nécessaire ou utile à la réalisation de cette procuration spéciale.

Pour extrait conforme,

Fait à Bruxelles, le 26 juillet 2024.

AD-Ministerie SRL,
Mandataire spécial,
Représentée par Adriaan de Leeuw,
Représentant légal.